Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260320-2026_03_17-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, CHOQUET Anne-Laure, TRUFFLET Joëlle, JOLY Emmanuelle, RENOU Ophélie, HUBERT Elodie, MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, RUAUX Phillipe, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît.

A été nommée secrétaire de séance : Mme HUBERT Elodie

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

2026_03_17 – Détermination du nombre d'adjoint

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1-1 et L.2122-2,

Considérant qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;

Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil (ou effectif réel dans les communes de -1000 habitants lorsque le conseil municipal est incomplet).

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE CREER** 4 postes d'adjoints

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260320-2026_03_17-DE

2026 - 136

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
Elodie HUBERT

Publicité des actes de la commune par voie électronique le